

Flagrant délit d'intérêt à l'USC

L'Union socialiste communale (USC) de Grâce-Berleur (une des entités de la commune de Grâce-Hollogne) vient de s'offrir en location appartement géré par la société de logement social de la commune (SLGH, 2.055 logements), dont le bourgmestre est le socialiste Maurice Mottard. Le tout en étant juge et partie.

La location, en vue d'y installer des bureaux, a eu lieu alors que la présidente de la société locale de logement (SLSP), Désirée Velasquez, conseillère communale, est en même temps secrétaire adjointe de l'USC de Grâce-Berleur. Elle a participé au vote, au même titre que les autres administrateurs socialistes, lors de la réunion du conseil d'administration de la SLSP locale qui devait notamment examiner la demande de l'USC de louer l'appartement.

Ce conflit d'intérêt flagrant vient contredire la notice finale du PV du conseil, dans laquelle les administrateurs déclarent qu'aucun intérêt personnel n'est intervenu dans la prise des décisions du jour. C'est une des raisons qui a poussé la conseillère communale Ecolo et administrateur à la SLGH, Silvana Carota, à interpeller par courrier les ministres wallons Philippe Courard et Jean-Claude Marcourt (PS), ainsi qu'André Antoine (CDH).

Un autre élément dérangeant vient émailler ce dossier : le loyer du bien loué serait ridicule par rapport à la valeur de l'appartement, situé sur la place du Pérou, place la plus importante de la commune. Dans une entité où les logements viennent à manquer, louer, pour un prix dérisoire (220€), et sur décision de bon nombre de socialistes, un appartement sur la place principale pour en faire un bureau de l'USC locale, donne à penser que les pratiques honteuses appartenant soi-disant au passé constituent la seule manière de travailler que connaissent les socialistes de la région.

Les élections étant passées, ne se soucierait-on plus de la déontologie politique jusqu'à la prochaine campagne électorale, pour les Régionales de 2009 ?
(TH/belga)